

Colloque organisé par

Fondafip - Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques

Avec le soutien de

La Revue française de Finances Publiques

Autonomie fiscale et libre administration des collectivités territoriales

Colloque en présentiel uniquement

Inscription obligatoire en complétant le [formulaire](#)

Une pièce d'identité en cours de validité sera exigée à l'accueil

5 mai 2023 | Palais du Luxembourg 15, rue de Vaugirard | 75006 Paris

Autonomie fiscale et libre administration des collectivités locales

14h00 - 14h15

Allocution d'ouverture

Michel BOUVIER - Professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP

14h15 - 15h45

1^{ère} Table ronde : Un modèle d'autonomie fiscale locale existe-t-il encore ?

Président de séance : Charles GUENE – Sénateur de la Haute-Marne

La réforme et la suppression de la Taxe professionnelle : un signal fort

Philippe THIRIA - Ancien directeur fiscal d'un grand groupe industriel

La révision constitutionnelle de 2003 et le principe d'autonomie financière : un quiproquo ?

Michel BOUVARD - Conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien député, ancien sénateur, ancien conseiller départemental

La réforme de la fiscalité locale par la loi de finances initiale pour 2010 et la décision du Conseil constitutionnel de décembre 2009

Vincent DUSSART - Professeur à l'Université Toulouse Capitole

L'apogée de la déconstruction du modèle d'autonomie fiscale locale : la disparition de la Taxe d'habitation et de la Cotisation sur la valeur ajoutée

Gilbert ORSONI - Professeur émérite à l'Université Aix-Marseille

Autonomie fiscale et libre administration des collectivités locales

15h45 - 17h15

2^{ème} Table ronde : Quel modèle de libre administration et de gouvernance fiscale est-il aujourd'hui pertinent ?

Président de séance : Claude RAYNAL – Sénateur de la Haute-Garonne

Les propositions de la Cour des comptes

Christian CHARPY - Président de chambre à la Cour des comptes

Quelle fiscalité : Une fiscalité écologique, une fiscalité du numérique, une fiscalité foncière ?

Jean-Baptiste BLANC - Sénateur du Vaucluse

Pauline HODILLE - Conseillère référendaire à la Cour des comptes

Un modèle systémique de gouvernance financière locale

Michel BOUVIER - Professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP

Quels critères de répartition des ressources

Luc-Alain VERVISCH - Directeur des études à la Banque Postale

17h15 - 17h30

Propos conclusif

Charles GUENE - Sénateur de la Haute-Marne